

N°1065

du 13  
OCTOBRE  
2017



# L'UNION

**Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses**

P.4 Entre autres actions lors de sa nouvelle mission au Togo, du 19 au 31 octobre

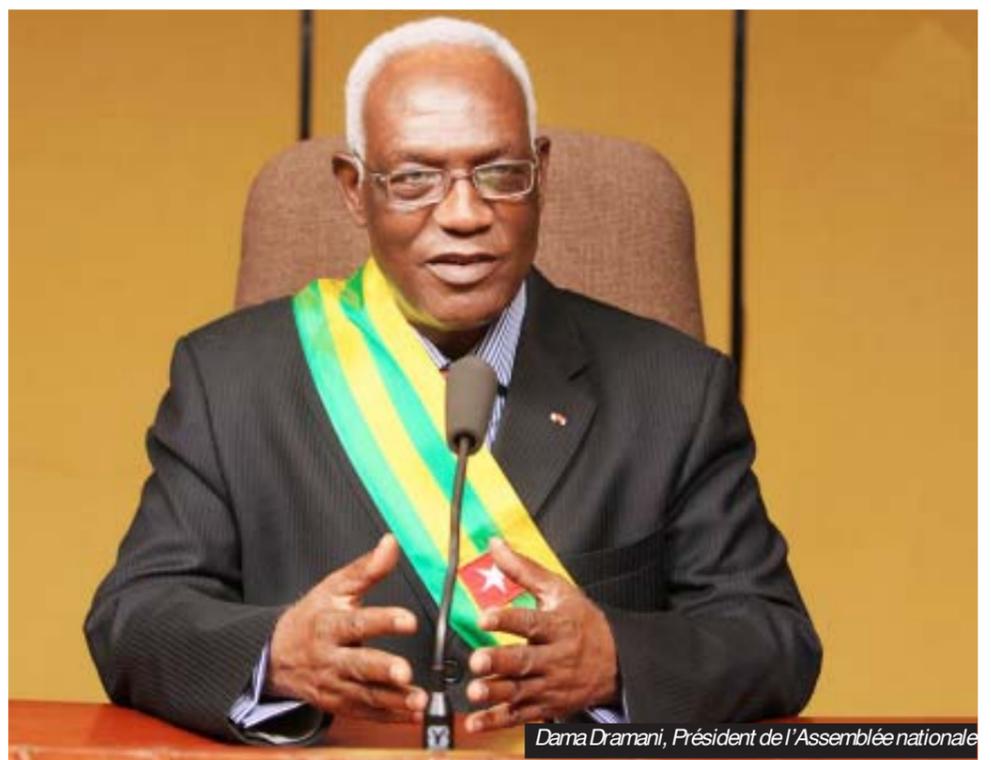
**Les projets de loi  
rectificative 2017  
et du budget 2018  
scrutés par le FMI**

P.3 En prélude aux prochains scrutins dont le référendum

# L'Assemblée nationale élit les membres de la CENI

P.4 Pour Mme Cristina Martins Barreira de l'Union européenne  
**Le Togo est un bon exemple dans  
l'abolition de la peine de mort**

P.7 Volontariat  
**Le Togo reçoit l'appui  
de l'Union Européenne**



Dama Dramani, Président de l'Assemblée nationale

P.3 Pour l'exécution des projets de ses différentes composantes  
**Le PUDC établit son cadre  
stratégique d'orientation  
environnemental**

P.7 «Semaine du partenaire»  
**La Caisse Nationale de  
Sécurité Sociale se frotte  
à ses partenaires**

Participons tous à la réflexion sur les réformes politiques, institutionnelles et constitutionnelles en déposant nos suggestions sur :

[www.reformes-togo.com](http://www.reformes-togo.com)

Prix: Togo, Bénin, Burkina: 250CFA Zone CFA: 300 F Europe et autres pays: 1 euro --- Abonnement: Contacter 22 61 35 29 / 90 05 94 28

## AZIMUTS INFOS

## Néandertal : finalement, sa croissance ressemblait à la nôtre

Un squelette d'enfant néandertalien trouvé en Espagne suggère que la croissance de Néandertal était assez proche de celle de l'Homme moderne. Pourtant, des travaux précédents suggéraient que Néandertal grandissait plus vite, atteignant l'âge adulte plus tôt.

L'Homme moderne a besoin de plus de temps qu'un chimpanzé pour atteindre l'âge adulte. Une explication pour cette croissance humaine lente est que le développement du cerveau de l'Homme moderne est coûteux du point de vue énergétique ; ceci serait compensé par un rallongement de l'enfance, avec un ralentissement de la croissance des autres parties du corps.

Mais cette enfance longue est-elle une spécificité d'Homo sapiens ? Si on regarde du côté de la lignée humaine, les australopitèques, mais aussi Homo erectus, grandissaient plus vite que nous.

Mais voici que l'étude du squelette d'un enfant néandertalien vient remettre en cause cette hypothèse. Ce squelette a été trouvé dans la grotte d'El Sidrón, dans le nord-ouest de l'Espagne, un site daté de 49.000 ans. Dans un article paru dans Science, des chercheurs espagnols présentent les résultats qu'ils ont obtenus en étudiant ces os qui leur ont permis de mieux comprendre la croissance des Néandertaliens.

Homo sapiens ne serait pas le seul Homme à croissance lente

Les chercheurs ont travaillé sur les dents, le crâne, la colonne, l'épaule, la main, le poignet et le genou. Le squelette appartenait probablement à un garçon au vu de la robustesse de ses os. L'âge de l'enfant a été évalué en étudiant la croissance d'une molaire : celui-ci avait environ 7,7 ans à son décès.

Sa croissance a été comparée à celle d'enfants actuels : les os des membres semblaient avoir une maturation comparable. Il y avait quand même quelques différences. Tout d'abord, les vertèbres du centre de la colonne n'avaient pas encore fusionné, contrairement à celles d'enfants actuels du même âge. De plus, l'arrière du crâne de l'enfant néandertalien semblait indiquer qu'il continuait à grossir. La taille du cerveau atteignait environ 87% de la taille de celui d'un adulte néandertalien, alors que chez les Hommes modernes, à cinq ans, le cerveau a atteint 90% de la taille adulte.

Cependant, il faut noter que cette étude ne porte que sur un squelette. Il peut être hâtif de bâtir des conclusions à partir d'un seul spécimen. D'après Sciencemag, les chercheurs espèrent confirmer leurs observations avec d'autres os d'enfants de Néandertal.

## Ces dinosaures herbivores mangeaient aussi des crustacés

Les excréments fossilisés de dinosaures sont rares, en particulier lorsqu'il s'agit d'herbivores. Certains, datés du Crétacé, laissent penser que des hadrosaures herbivores ajoutaient à l'occasion des crustacés à leur régime alimentaire.

Presque cent quatre-vingts ans après la définition du taxon Dinosauria par le paléontologue britannique Richard Owen, les dinosaures n'ont pas fini de nous surprendre, et c'est tant mieux. Il est vrai que nous disposons d'énormes archives géologiques allant du Trias au Crétacé. Ainsi, même si la fossilisation des os de dinosaures et leur transmission jusqu'à nous ne vont pas de soi, nous n'avons encore qu'égratigné la surface de ces archives.

Leur interprétation reste difficile, car, bien évidemment, nous ne disposons pas des parties molles, encore moins de l'ADN de ces animaux, bien que l'on ait réussi à trouver des traces de leur collagène. Les paléontologues ne sont pas découragés pour autant et ils multiplient les astuces, aidés parfois par les méthodes modernes d'investigation comme celles de la géochimie, pour faire parler les fossiles et tenter de cerner la biologie et l'éthologie des "terribles lézards".

Un nouvel exemple en est donné avec un article publié dans Scientific Reports par la paléontologue états-unienne Karen Chin, conservatrice de paléontologie au musée d'histoire naturelle de l'université du Colorado, à Boulder. Avec ses collègues, elle s'intéresse aux coprolithes de dinosaures, c'est-à-dire aux excréments minéralisés, fossilisés qu'ils ont laissés. Ceux-ci peuvent nous donner certaines informations concernant le régime alimentaire de ces animaux.

Des hadrosaures herbivores qui mangeaient des écrevisses ?

On connaît plus les coprolithes de dinosaures carnivores, car les minéraux qu'ils absorbaient en se nourrissant des herbivores ont facilité la fossilisation de leurs excréments. Mais Karen Chin a eu la chance de découvrir des coprolithes laissés par des herbivores dans la fameuse formation du plateau de Kaiparowits, dans le monument national de Grand Staircase-Escalante, dans le sud de l'Utah.

En effet, on sait que, de nos jours, certains oiseaux principalement herbivores n'hésitent pas à changer un peu leur alimentation en ajoutant quelques insectes et autres sources de protéines animales et de calcium quand ils sont en période de ponte d'œufs. Il est donc raisonnable de penser que certains dinosaures herbivores pouvaient faire de même, ce qui expliquerait naturellement les coprolithes retrouvés.

Mais de quels dinosaures herbivores pouvait-il s'agir à cette époque et en ce lieu ? Selon l'abondance des fossiles trouvés, il devait probablement s'agir d'hadrosaures, plus précisément de Parasauropodus walkeri, qui étaient dotés d'une sorte de bec de canard.

## Musique/IFT

## Nabalüm et Sanzy viany, deux voix de la chanson africaine

La rentrée commence bien à l'Institut Français par un second concert ce mardi avec l'accueil de deux voix montantes de la chanson africaine. Nabalüm et Sanzy viany sont deux lauréates du concours Visa pour la Création de l'Institut Français. Elles viennent du Burkina Faso et du Cameroun. De l'Afrique centrale à l'ouest, leurs voix lèvent le voile sur leurs vécus de femmes et leur besoin de liberté !

Nabalüm (Burkina) - afro-soul. Une voix veloutée, profonde et généreuse en émotions pour cette auteure-compositrice-interprète. Nabalüm chante surtout en mooré, malinké et français, et ses thèmes d'inspiration sont la vie de la jeunesse africaine, des femmes ou des faits de société en Afrique.

Sanzy Viany (Cameroun) - afro-fusion. Sa voix rayonne de décibels et d'émotions. Fortement influencée par le Gospel, sa musique est "faite pour soigner les cœurs, les humeurs et même les



âmes...". Ses chansons parlent des femmes, du monde rural, des souffrances, du pardon, et de la détermination. A Paris, elle a été invitée par sa célèbre consœur Charlotte Dipanda, pour faire sa première partie à l'Olympia. Première partie : Otoufo (Togo). L'on ne présente plus l'une des plus belles voix du Togo qui rappelle celle de la Star du Burundi, Kadja Nin. Elle chante en mina, en akposso et en akébou, ses deux langues maternelles. Elle rejoindra sur scène ses deux consœurs.

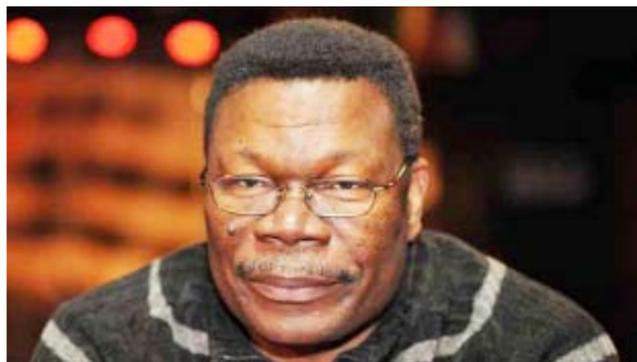
Mardi 17 octobre  
Heure : 19 heures 30  
Tarif : 2000 FCFA & 3000

## Théâtre

## Afrique : Koffi Kwahulé, Grand Prix de littérature dramatique

Le jury du prix Artoena a récompensé, lundi 9 octobre, l'écrivain ivoirien pour sa pièce L'Odeur des arbres (éd. Théâtrales).

De toute évidence, ce prix attendait Koffi Kwahulé est depuis plus de vingt ans l'un des auteurs qui comptent. Il écrit beaucoup, il est souvent porté à la scène. L'Odeur des arbres vient ainsi couronner une écriture singulière, aussi romanesque et



contemplation ou d'auto-réflexion. C'est d'ailleurs ce qui se passe dans L'Odeur des arbres. Chaque survie, d'une personne, d'une famille, d'une ville, dépend de la transaction la plus convaincante. Aucun crime, aucun chantage, aucune satisfaction n'existe si elle n'est chevillée à un récit. C'est ce que Shaine, la sœur partie de sa ville depuis vingt-et-un ans, découvre lors de son retour. Elle voulait se recueillir sur la tombe de son père disparu et dormir une nuit dans sa maison, mais il n'y a ni maison ni tombe. Si son enquête lève le secret de la tragédie, elle en produit une seconde sous nos yeux. Lecteurs ou spectateurs, nous sommes pris à témoin du conflit entre valeurs anciennes et négociations post-modernes qui, lorsqu'il ne produit pas de meurtre, engendre beaucoup de mélancolie. Le père le formule ainsi de ses propres enfants : "ce qu'ils veulent ce n'est pas la maison, ce sont mes désirs".

Christophe Bidet  
L'Odeur des arbres et autres pièces, Koffi Kwahulé, éd. Théâtrales, 117 p., 18 €

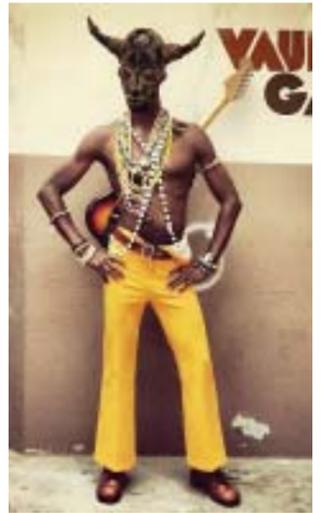
## Spectacle

## Peter Solo de retour au Togo !

Un mélange d'Afro-funk, de Fela Kuti et James Brown, le tout mangé sur des airs traditionnels d'inspiration vaudou, voici ce que propose Peter Solo ce 13 octobre à l'Institut Français de Lomé, plus d'une décennie après son départ du Togo.

L'enfant terrible de la musique togolaise retrouve enfin le bercail après avoir bourlingué en Europe et sorti trois albums. Pantalon moulant, colliers et colifichets pendant sur son torse nu, Peter Solo, le chanteur vaudou togolais au groove dément débarque à l'Institut Français du Togo près de 10 ans après sa dernière scène au Centre Culturel Français. Le chanteur revient avec une déferlante d'énergie, entre tradition vaudou et afro funk endiablée.

Natif d'Aneho-Glidji, berceau du peuple Guin au Togo et haut-lieu de la culture vaudou, Peter Solo a intégré sa musique, les chants traditionnels vaudou, à un afro-funk 70's. Après avoir initié sa musique et ses valeurs aux cinq musiciens lyonnais qui l'accompagnent, Vaudou Game est sans aucun doute



parvenu à une transe rythmique héritée de Fela Kuti et James Brown.

Europe, Afrique, Amérique, Asie, Peter Solo tourne désormais dans le monde entier. Invité dans les studios de FIP, encensé par Télérama, les Inrock's et RFI musique, c'est sans nul doute le concert à ne pas manquer cette fin d'année au Togo !

Tarif : 2000 FCFA & 3000 FCFA

## Cinéma

## Harvey Weinstein, Sexe et hollywood

Le magnat de Hollywood, Harvey Weinstein, accusé de harcèlement sexuel, a été licencié dimanche par le conseil d'administration de sa propre maison de production, la Weinstein Company.

«A la lumière de nouvelles informations qui ont éclaté ces derniers jours sur la mauvaise conduite de Harvey Weinstein, les directeurs de la Weinstein Company - Robert Weinstein, Lance Maerov, Richard Koenigsberg et Tarak Ben Ammar - ont décidé, et ont informé Harvey Weinstein, que son travail à la Weinstein Company était terminé, avec effet immédiat», a annoncé la direction dans un communiqué cité par les médias américains.

Le licenciement de Harvey Weinstein, l'un des producteurs les plus puissants d'Hollywood, inter-



vient trois jours après la publication dans le New York Times d'une enquête révélant une série d'accusations de harcèlement sexuel à son encontre.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression  
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication  
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction  
Jean AFOLABI

Rédaction  
Sylvestre D.  
Hervé AGBODAN  
Maurille AFERI  
Pater LATE  
Kossiwa TCHAMDJA  
Koffi SOUZA  
Alan LAWSON  
Abel DJOBO  
Tony FEDA

Service photographie  
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature  
LAWSON Laté

Graphisme  
Guillaume BOGLA

En prélude aux prochains scrutins dont le référendum

## L'Assemblée nationale élit les membres de la CENI

Eric J.

La République est en marche. Malgré les manifestations publiques d'envergure, les premières autorités ne semblent pas ébranlées par les perturbations de la rue et les antagonismes politiques qui rendent l'atmosphère très tendue. Les prochaines élections en vue les préoccupent autant que la crise que le pays traverse depuis quelques mois. Car, il y a des impératifs constitutionnels qu'il faut respecter et des réformes constitutionnelles et institutionnelles qu'il faut opérer. Et, c'est à l'Assemblée de passer en action en élisant les membres de la nouvelle Commission électorale

nationale indépendante, Ceni, ce jeudi 12 octobre.

L'Union africaine, UA, la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest, Cedeao, et le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest, UNOWAS, ont demandé au gouvernement togolais de fixer une date pour l'organisation du référendum. Cette intervention du mercredi 04 octobre dernier de la communauté fait suite au vote par les députés Unir à l'Assemblée nationale du projet de loi portant modification de la constitution. La loi a été votée certes, mais elle ne pouvait être appliquée du moment où ce sont 63 députés sur les 81 que comptent l'Assemblée qui ont voté, soit les 2/3 ; les élus de l'opposition ont boycotté le vote



Une vue partielle des députés Unir au parlement

dans leur logique d'«assemblée nationale buissonnière». Dans ce cas de figure, il n'y a que les citoyens qui puissent départager les politiques. Ainsi, le président de l'Assemblée a annoncé le référendum expliquant qu'il revient « à qui

de droit » d'en fixer la date et de convoquer le corps électoral. Les trois organismes ont donc indiqué suivre de près la situation sociopolitique au Togo et ont pris acte de l'adoption du projet de loi visant à modifier les articles pertinents de

la constitution togolaise. Par la même occasion, ils estiment que le projet de réforme constitutionnelle était «une étape importante pour mettre le Togo en conformité avec les normes démocratiques.» C'est ainsi que, tout en encourageant l'opposition de « saisir cette occasion pour faire avancer les réformes constitutionnelles », ils « appellent le gouvernement à fixer une date pour l'organisation du référendum sur le projet de loi constitutionnelle. » Et, ce sans écarter la voie du dialogue.

Cette approche des trois organismes n'a pas reçu l'assentiment de l'opposition togolaise qui s'en est indignée. Offusquée, la coalition de l'opposition relève une incohérence de cette position qui appelle au référendum « avec des conséquences chaotiques » et en même temps au dialogue suivant « la ligne des Nations unies et de l'Union européenne. »

Quant au gouvernement, il en a pris acte et avait annoncé prendre prochainement toutes les dispositions pratiques d'organisation du référendum. On en était là, les revendications « au départ de Faure Gnassingbé du pouvoir en même temps » ne faiblissent pas avec des marches pacifiquement « violentes sur les populations ». De même que des communiqués du gouvernement avec des restrictions des libertés de manifestations. Quand, le président de l'Assemblée convoqua les députés pour ce jeudi la session ordinaire. Ainsi, en sa 3<sup>e</sup> séance plénière, les députés avaient à se prononcer sur le vote des membres de la Ceni. Sur les 17 candidatures, 12 ont été élus pour constituer avec les six

places de la société civile la nouvelle équipe. On note cinq personnalités proposées par la majorité parlementaire, Unir : Bikipéta Anakona, Eric Kpadé, Latifou Seigneur Kégbéro, Kompi Kim Barmante, Kéguéwé Sogoyou ; un représentant de l'administration : Poto-Père Tozim ; trois membres des partis extra-parlementaires : Combété Combey (Cbuts), Laré Henry Kolani (Pdr), Bruno Ogoussan (Net). Pour les organisations de la société civile, OSC, on a trois représentants à savoir : Yawa Kouigan (ONG AS PRO), Kodjona Kadanga (CPD) et Ouro-Bossi Tchacondo (Coped).

Restant dans sa logique de continuer la lutte pour réclamer le départ de Faure Gnassingbé, l'opposition parlementaire n'a pas participé à cette séance plénière. Meux, elle n'a pas envoyé également de candidat pour la Ceni. Sauf que, selon la loi électorale, ces trois places lui sont toujours réservées. Pourtant, tout le monde sait que les élections locales et législatives sont prévues pour 2018 et que les différents organes doivent être vite mis en place pour une bonne organisation. Quoi qu'il puisse y avoir dialogue, il faut respecter les directives de la communauté et préparer les scrutins. Aujourd'hui, cette Ceni n'est pas composée uniquement pour le référendum. Les autres échéances, surtout le scrutin législatif, vu que l'actuelle législature arrive à son terme au plus tard le 14 juillet 2018, sont très importantes et nécessitent qu'elles soient bien préparées pour apaiser totalement le pays.

Pour l'exécution des projets de ses différentes composantes

## Le PUDC établit son cadre stratégique d'orientation environnemental

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'urgence de développement communautaire (PUDC), financé par le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), un atelier d'évaluation environnementale et sociale stratégique globale s'est tenu, le mardi 10 octobre 2017 à Lomé, aux fins d'identifier les impacts négatifs potentiels ainsi que la proposition de mesures d'atténuation de ces impacts. L'élaboration de cette évaluation a été confiée au groupement de cabinets SECDE & Développement depuis avril 2017. Toute la journée, la quarantaine de participants a planché sur trois rapports préliminaires portant sur : le Cadre de gestion environnementale et sociale (CGES) ; le Cadre politique de réinstallation de la population (CPRP) ; et le Plan de gestion des pestes et pesticides (CGPP). Il s'agit là du cadre stratégique d'orientation environnemental dans lequel les projets du programme PUDC devront s'exécuter, nous a déclaré Yao Onikitan Iroko, Chef Services audits environnementaux à l'Agence nationale de gestion de l'environnement (ANGE).

Interrogé par L'UNION, explique : « Le travail que nous avons fait est une évaluation de trois documents, à savoir le cadre de gestion environnementale et sociale, le cadre de politique de réinstallation de populations qui seront affectées par le programme et le cadre de gestion des pestes et pesticides. En réalité, ces trois documents devraient venir en amont, avant que le programme n'ait lieu, afin de donner des orientations qui devraient permettre de réduire les impacts négatifs. Mais, on peut toujours se rattraper. C'est l'exercice auquel nous nous sommes



Onikitan Iroko, Chef Service Audits Environnementaux à l'ANGE

prêtés ». Pour poursuivre ; « Les évaluations environnementales stratégiques sont des outils de gestion de l'environnement. Comme le programme PUDC concerne, notamment les pistes rurales, les centres de santé, les activités agricoles, il était question de faire cette évaluation afin d'augmenter la potentialité des activités qui devront être réalisées. Les trois documents donnent des orientations globales sur ce qu'il faut faire pour réduire les impacts. Maintenant, les projets, pris séparément, vont être évalués suivant leur catégorie. Je rappelle que dans la loi-cadre sur l'environnement, le décret sur les études d'impact environnemental ou le décret sur les audits disent qu'il faut trois catégories d'études : l'étude d'impact approfondie, l'étude d'impact simplifiée, et le plan de gestion environnementale et sociale (PGES) et un plan de gestion des risques (PGR) ». Et de terminer : « Lorsqu'il y aura une étude d'impact approfondie, c'est-à-dire pour des projets de grandes ampleurs, ou une étude d'impact simplifiée, nous devons forcément faire un atelier pour sa validation. Ce que nous avons fait le mercredi, c'est de donner de grandes orientations à suivre pour l'exécution du programme. Main-

tenant, lorsque les projets sont connus et détaillés, on pourra voir à quelle étude chacun d'eux est soumis ».

En termes de définition, et de précision, l'étude d'impact approfondie est appliquée aux projets de grandes envergures qui sont souvent réalisés dans des zones sensibles (cours d'eau, flancs de montagne, forêts...) qui peuvent créer des impacts négatifs de grandes envergures sur l'environnement, ou des risques qu'on a du mal à maîtriser. C'est un travail très détaillé. Aux projets qui créent impacts maîtrisables, qui s'exécutent dans des zones non sensibles, on applique la procédure d'une étude d'impact simplifiée. C'est beaucoup plus allégé. Pour ces deux études, on tient des ateliers, sur des rapports qui vont constituer de cahiers des charges pour les attributaires des projets. Pour les projets qui font objet d'une simple étude qui débouchent sur des PGES ou des PGR, des petits documents, on ne fait pas d'atelier. Les consultants tiennent des grilles, vont sur le terrain, voient les activités qui vont être réalisées, les croisent avec le milieu, et déterminent les impacts et des risques et proposent des mesures qui vont constituer les cahiers des charges pour le promoteur.

Dans le souci d'améliorer les conditions de vie des populations pauvres vivant dans les zones peu ou mal desservies par les interventions de l'Etat, le gouvernement du Togo a initié le PUDC pour la période 2016-2018 et a sollicité l'accompagnement du Pnud pour sa mise en œuvre. Ce programme se décline en quatre composantes, à savoir : (i) le Développement d'infrastructures et d'équipements socio-économiques de base ; (ii) le Renforcement des capacités institutionnelles des acteurs nationaux et locaux ; (iii) le Développement de l'entrepreneuriat rural ; et (iv) le Développement d'un système de géolocalisation des infrastructures. Il est noté qu'environ 70% des réalisations seront concentrées dans le développement des activités de la composante 1, parmi lesquelles : la construction et réhabilitation de pistes rurales dans les zones enclavées ; la réhabilitation et la construction des mini-adductions d'eau potable en milieu semi-urbain ; la réalisation des forages en milieu rural ; le développement des services en infrastructures d'assainissement ; l'électrification (installation des lampadaires en milieu urbain et rural, distribution des kits solaires, l'élaboration de mini-centrales solaires, etc.) ; la création de centres de santé ; la réalisation des infrastructures scolaires ; le développement des infrastructures pour femmes et les jeunes.

D'un montant total estimé à 155 147 034 112 FCFA (environ 258 millions de dollars) sur 3 ans, dont 30 millions de dollars rien que pour 2016, le PUDC prévoit, entre autres, une aide aux populations rurales et vulnérables du pays qui constituent près de 62% de la population du Togo.

AITIE-Togo

## Le périmètre est cadré pour les rapports 2015 et 2016

Réunis à Lomé le 4 octobre 2017, les membres du Comité de pilotage de l'ITIE-Togo ont approuvé à l'unanimité le rapport de l'étude de cadrage pour l'élaboration des rapports ITIE 2015 et 2016. L'approbation du Comité de pilotage est intervenue après l'exposé détaillé du document par les deux experts du cabinet Moore Stephens, MM. Ghazi Khiari et Ben Maher, suivi de discussions. L'étude de cadrage a permis d'adopter le formulaire de déclaration qui fera l'objet de formation des entités déclarantes pour démarrer la collecte des données. Les deux rapports, à élaborer sur la base des informations collectées, portent sur les paiements effectués par les entreprises extractives à l'Etat et des recettes perçues par les régies de l'Etat auprès de ces entreprises en 2015 et en 2016.

L'étude de cadrage a donc permis de définir le périmètre des deux rapports à savoir les entreprises retenues qui sont au nombre de vingt-deux (22) pour l'année 2015 et vingt-six (26) pour l'année 2016. Ces entreprises évoluent dans l'exploitation des mines, des carrières et de l'eau, ainsi que les sociétés de commercialisation des substances minérales précieuses et semi-précieuses. Quant aux agences gouvernementales, elles sont huit (8) en plus des neuf (9) Délégations spéciales de préfecture et de commune où il y a exploitation minière. Les flux de paiement retenus sont au nombre de quarante-huit (48), allant des paiements de droit commun à ceux spécifiques au secteur extractif ainsi qu'aux paiements sociaux et dépenses quasi-fiscales.

## Entre autres actions lors de sa nouvelle mission au Togo, du 19 au 31 octobre Les projets de loi rectificative 2017 et du budget 2018 scrutés par le FMI

Late Pater

Selon le ministère togolais de l'Economie et des finances, une mission des services du Fonds monétaire international (FMI) séjournera au Togo du 19 au 31 octobre 2017. Pour la troisième fois depuis le début de l'année civile 2017. Et ce, dans le cadre du programme appuyé par la Facilité élargie de crédit (FEC). La mission aura pour objectif principal de procéder, avec les autorités, à la première revue du programme FEC sur la base des critères de performance et des repères structurels. Elle procédera également à la mise à jour des projections macroéconomiques, à l'examen de l'exécution du budget 2017 ainsi qu'à l'examen des projets de la loi rectificative 2017 et du budget 2018.

Le Togo a renoué avec le Fonds, après deux missions décisives du FMI en octobre-novembre 2016 et en janvier 2017. Ce qui a permis de conclure le programme appuyé par un accord au titre de la Facilité élargie de crédit d'un montant d'environ 241,5 millions de dollars américains, soit 120% du quota du Togo au FMI, à un taux concessionnel de 0%. A décaisser en sept tranches sur une durée de dix ans, avec un moratoire de cinq ans. En mai 2017, il a été annoncé un décaissement immédiat d'environ 34,5 millions de dollars américains. Ce programme économique vise à améliorer les



Mme Cemile Sancak (à droite) et Sani Yaya (à gauche)

conditions de vie des populations et à maintenir un environnement macroéconomique stable compatible avec la viabilité de la dette publique. Il a pour principaux objectifs de réduire le déficit budgétaire global pour garantir la viabilité de la dette à long terme ; recentrer les politiques sur la croissance durable et inclusive à travers des dépenses sociales ciblées et des dépenses d'infrastructure financées de manière judicieuse ; remédier aux faiblesses du secteur financier. Il comprend un ensemble complet de réformes visant à accélérer la mise en œuvre de réformes clés de l'administration des recettes et la gestion des finances publiques, le renforcement de la gestion de la dette, la résolution des faiblesses des banques publiques et l'accompagnement du développement du secteur privé.

Pour rétablir progressivement la viabilité de la dette publique, le gouvernement doit maîtriser les dépenses en capital dans le budget tout en

améliorant la gestion des investissements publics et en œuvrant, en partenariat avec le secteur privé ainsi que les partenaires techniques et financiers, à continuer d'améliorer les infrastructures. Il doit également mobiliser des recettes supplémentaires grâce à l'amélioration accrue de l'administration des recettes et à l'élargissement de l'assiette fiscale, en mettant l'accent sur la refonte du système d'exonérations et de dépenses fiscales.

A noter que la dernière mission du Fonds au Togo a été effectuée du 8 au 14 juin 2017, sous la conduite de Mme Cemile Sancak, Chef de mission pour le Togo. On avait déjà procédé à l'examen du programme appuyé par la FEC, y compris de la mise à jour des projections macroéconomiques, du progrès dans la mise en œuvre des repères structurels, et de la préparation du budget 2018 et du Plan national du développement (qui succède à la Scape pour la période 2018-2022).

## Accès aux financements par le Fonds Vert Climat Lomé sert de cadre pour outiller les acteurs de la sous-région

Jean AFOLABI

Pour lutter efficacement contre les changements climatiques, un programme stratégique sous régional sur la réduction de la vulnérabilité et l'adaptation aux changements climatiques en Afrique de l'Ouest a été mis en place par la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO). C'est dans ce contexte qu'un atelier régional de formation pour l'accès au Fonds Vert Climat (FVC) s'est tenu dans les locaux de la Banque ouest africaine de développement (Boad) du 04 au 06 octobre 2017 à Lomé, précise le ministère de l'Environnement et des ressources forestières.

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités initiales de ce programme stratégique, la CEDEAO exécute depuis 2014, un projet avec le soutien financier de l'Agence suédoise de coopération au développement international (ASDI). Parmi les activités inscrites, figure celle relative au renforcement des capacités des Etats membres de la CEDEAO, notamment les institutions publiques, privées et autres parties prenantes régionales qui s'intéressent aux questions relatives aux changements climatiques avec un accent particulier sur l'accès au financement climatique, dans le but de faciliter la mise en œuvre de l'accord de Paris.

Au Togo, souligne-t-on, les phé-



Les participants pays de l'atelier régional de Lomé

nomènes climatiques ont été marqués ces dernières années par des inondations jamais connus avec la pollution des eaux, l'aggravation du phénomène de l'érosion côtière et aussi par des séquences de sécheresse qui ont d'énormes conséquences sur les activités agricoles. Face à ces défis climatiques, les seules ressources affectées par le budget des Etats pour soutenir les initiatives en matière de lutte contre les changements climatiques restent en deçà.

Selon Sama Boundjouw, secrétaire général du ministre de l'Environnement et des ressources forestières, la formation de Lomé vient outiller les experts de la sous-région sur comment élaborer les projets éligibles au FVC. « Il est évident aujourd'hui que beaucoup de problèmes soient exacerbés par l'effet des changements climatiques », a dit Djeri-Alassani Bougonou, le représentant de la CEDEAO tout en donnant l'exemple de la hausse des températures constatée ces dernières années avec leurs incidences

sur le développement économique et social des Etats. Pour lui, les Etats de la communauté doivent améliorer leurs capacités prendre en compte les risques des changements climatiques dans leur stratégie de budgétisation et de planification. C'est pour pallier cela que le FVC a été créé lors de la 16<sup>ème</sup> Conférence des parties (COP16) tenue à Cancun en 2010, avec pour mission de canaliser 100 milliards de dollars américains pour soutenir les projets, les programmes et les politiques dans les pays en développement.

Le Fonds vert climat, rappelle-t-on, finance des projets climatiques transformationnels dans les pays en développement. Il a mobilisé 10,3 milliards de dollars depuis sa création. Il a accredité 54 entités à canaliser ses ressources et a approuvé 43 propositions de financement. En outre, il a mis en place un vaste programme pour aider les pays à identifier leurs besoins, en particulier les plus vulnérables aux impacts de changements climatiques.

## Instrument moderne d'une gestion efficace des finances publiques La réforme du TOFE harmonisé au centre d'une formation

Late Pater

La formation est une initiative du ministère de l'Economie et des finances, du 10 au 12 octobre 2017 à Lomé. Elle est axée sur l'élaboration du Tableau des opérations financières de l'Etat (TOFE). Et pour cause, l'UEMOA institue le TOFE en 2009, en l'érigant en un outil essentiel pour la formulation, le suivi et la coordination des politiques budgétaires à l'échelle de l'Union. Mieux, elle le cite expressément parmi les outils d'analyse et de gestion des finances publiques dont l'uniformisation est requise pour permettre la convergence des politiques économiques et financières des Etats membres. L'objectif de l'organisation communautaire est de « mettre à la disposition des Etats membres un instrument opérationnel assurant la comparabilité des données et le suivi de la gestion financière des pouvoirs publics », selon un rappel du Directeur de cabinet du ministre de l'Economie et des finances, Kossi Tofio. Et d'ajouter que

la mise en œuvre de la directive de 2009 « permettra à l'ensemble des Etats membres de l'Union de disposer d'un TOFE harmonisé pour le suivi des politiques fiscales et budgétaires nationales sur la base des agrégats et indicateurs ayant le même contenu ».

Dès 2009, la Commission de l'UEMOA a été chargée d'accompagner les Etats membres par des mesures de renforcement de capacités pouvant faciliter la mise en œuvre, de façon efficace et efficiente, des réformes contenues dans la directive. Un Programme d'appui aux réformes des finances publiques est ainsi né. Des actions de communication, de sensibilisation et de renforcement des capacités à travers des séminaires régionaux de formation sont entamées depuis 2010. L'atelier de formation, clôturé hier au bénéfice des Cadres du Togo, mieux familiers aux concepts et définitions de la directive sur le TOFE, en fait partie.

Dans la foulée, M. Tofio, a invité la Commission de l'UEMOA à

« prendre les dispositions, à la suite de la formation, pour appuyer les Etats membres dans l'élaboration pratique des différents Tableaux des opérations financières de l'Etat ».

En rappel, le TOFE-UEMOA retrace, pour une période donnée, les flux des transactions en recettes, charges, acquisitions et cessions d'actifs non financiers et financiers, l'augmentation et diminution de passifs aux fins d'analyse des opérations des administrations publiques. Il est établi sur une base mensuelle, trimestrielle et annuelle. La situation des actifs financiers et des passifs est élaborée sur la base trimestrielle. Les principales sources des données de base pour l'établissement du TOFE-UEMOA, et plus généralement des statistiques de finances publiques, sont les situations issues de la comptabilité publique c'est-à-dire les balances du Trésor, les comptes d'exploitation des autres unités de l'administration publique complétées, le cas échéant, par des comptabilités auxiliaires.

## Pour Mme Cristina Martins Barreira de l'Union européenne Le Togo est un bon exemple dans l'abolition de la peine de mort

« Le Togo a adhéré le 14 septembre 2016 au deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques visant l'abolition de la peine de mort. Ainsi, la République togolaise est devenue le 82<sup>ème</sup> Etat partie à cet important traité. Nous souhaitons à nouveau féliciter le Togo étant donné que d'un point de vue juridique, cette adhésion rend le rétablissement de la peine de mort au Togo impossible, car aucun retrait de ce Protocole facultatif n'est autorisé », a déclaré Mme Cristina Martins Barreira, Cheffe de Délégation de l'Union européenne au Togo, le 10 octobre dernier, dans le cadre de la Journée mondiale contre la peine de mort.

Désormais, l'abolition de la peine de mort est bien enracinée au Togo. L'adhésion au deuxième Protocole facultatif démontre l'engagement du Togo en faveur de l'abolition universelle de la peine de mort et devrait encourager d'autres pays à suivre cet exemple, a-t-elle indiqué. Soulignant que cela « témoigne également de la tendance abolitionniste tout à fait remarquable que l'on ob-

serve en Afrique et qui a amené de nombreux pays à mettre fin à la peine de mort en droit ou en pratique. Nous restons persuadés que la dynamique observée au niveau du Continent africain nous permettra de continuer à avancer vers l'abolition universelle de la peine de mort. C'est une question de solidarité et de dignité humaine ».

Le 10 octobre marque la Journée mondiale contre la peine de mort. L'Union européenne a toujours marqué son opposition ferme et absolue à la peine capitale dans tous les cas et en toutes circonstances. En effet, la peine de mort est incompatible avec la dignité humaine. Elle constitue un traitement inhumain et dégradant. On n'a jamais pu démontrer que la peine de mort ait un effet dissuasif significatif. En revanche, elle confère un caractère irréversible et fatal aux erreurs judiciaires, écrit Mme Barreira dans une tribune.

Ces dernières années, souligne-t-elle, la tendance à l'abolition de la peine capitale s'affirme partout dans le monde. Aujourd'hui, plus des deux tiers de l'ensemble des pays ont aboli la peine de mort en droit ou dans la

pratique. Ceci démontre un important progrès social. D'autre part, on constate malheureusement que le nombre d'exécutions a augmenté dans certains des pays qui maintiennent la peine de mort. En particulier, les cas impliquant l'exécution des mineurs sont préoccupants. Certains pays ont procédé à des exécutions en dépit d'avoir déclaré observer un moratoire de fait.

Dans cette optique, pointe la cheffe de la Délégation de l'Union européenne au Togo, le 6<sup>ème</sup> congrès mondial contre la peine de mort, qui s'est tenu en juin 2016 à Oslo en Norvège, a unanimement soutenu l'appel à un moratoire mondial sur la peine de mort. Ce Congrès trisannuel, qui est fortement appuyé par l'Union européenne, connaîtra bientôt une suite en Afrique sous la forme d'un congrès régional en Côte d'Ivoire, en avril 2018.

« Partout où la peine de mort est prodiguée, la barbarie domine ; partout où la peine de mort est rare, la civilisation règne », disait le romancier et poète français Victor Hugo (1802-1885) cité par Mme Barreira.

## FOOTBALL/ CAN CAMEROUN 2019

## Ahmad : "accompagner au mieux le Cameroun"

La Commission d'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations Total de la CAF qui s'est réunie au Caire, le mercredi 11 octobre 2017, va accompagner au mieux le Cameroun pour l'organisation de la CAN 2019. C'est ce qu'indique un communiqué par la fédération du football africain.

**Hervé A.**

Cette réunion personnellement dirigée par le président de la CAF, M. Ahmad, conforte le caractère stratégique et capital de cette commission, en charge de la gestion de la compétition majeure de la CAF et qui génère les revenus les plus importants pour la Confédération.

Le président a également saisi cette occasion pour réaffirmer qu'à aucun moment il n'a été envisagé de revenir sur des décisions déjà prises en conformité avec les dispositions statutaires et qui ont conduit à la désignation du Cameroun, de la Côte d'Ivoire et de la Guinée, comme pays hôtes des trois éditions à venir de la CAN Total à savoir 2019, 2021 et 2023.

"Notre rôle est d'accompagner au mieux le Cameroun qui organise la CAN Total en 2019, dans un nouveau format, à remplir convenablement le cahier de charges qui n'est pas un document figé et que vous avez la possibilité d'améliorer main-

tenant que vous avez pris vos fonctions", a déclaré le président de la Commission à l'attention des membres.

Au cours de cette réunion, la commission d'organisation a mis en place un bureau ad hoc dirigé par le Nigérian Amaju Melvin Pinnick (président de la Commission), chargé d'élaborer les termes de référence de l'appel d'offres pour la sélection du cabinet ; conduire le processus d'appel d'offres et le finaliser et définir un chronogramme d'activités.

Un contrat sera signé entre la CAF et le cabinet retenu au terme de l'appel d'offres. Une période sera communiquée aux autorités camerounaises pour la première visite d'inspection.

Ce bureau ad hoc sera destinataire du rapport d'inspection, qui sera par la suite partagé et analysé par l'ensemble de la Commission au cours de sa prochaine réunion. La Commission formulera en conséquence des recommanda-



tions à l'attention du Comité Exécutif.

Le président de la CAF a par ailleurs instruit que soient invités à chaque réunion de la Commission, en qualité d'observateurs, le président du Comité local d'organisation de la CAN total, Cameroun 2019,

ainsi qu'un autre membre du Comité de son choix.

Notons que le Lieutenant-colonel Guy Akpovy, président de la Fédération Togolaise de Football est membre de la Commission d'organisation de la CAN mise en place par la CAF en septembre dernier.

## Enquête pénale contre Valcke et Al-Khelaïfi

La justice suisse a ouvert une procédure pénale contre Jérôme Valcke, ancien secrétaire général de la FIFA, et Nasser Al-Khelaïfi, directeur de la société Beln Media et président du Paris SG, en lien " avec l'octroi de droits média pour les coupes du monde de football", a annoncé jeudi 12 octobre le ministère public de la Confédération (MPC).

L'enquête a été ouverte le 20 mars pour " soupçon de corruption privée, d'escroquerie, de gestion déloyale et de faux dans les titres", a précisé le MPC, ajoutant qu'une opération " coordonnée" a été menée dans plusieurs pays " dans le cadre de cette procédure. En collaboration avec les autorités judiciaires en France, en Grèce, en Italie et en Espagne, " des perquisitions ont eu lieu simultanément et en divers lieux".

Selon nos informations, Jérôme Valcke a été interpellé dans la matinée à Genève par les autorités suisses, qui l'ont conduit à Berne, où est basé le siège du parquet helvétique. Cette arrestation intervient au lendemain de l'audition de l'ex-bras droit de Sepp Blatter - ancien président de la FIFA (1998-2015), suspendu six ans - par le Tribunal arbitral du sport (TAS).

" Jérôme Valcke est soupçonné d'avoir accepté des avantages inclus en lien avec l'octroi de droits média dans certains pays de la part d'un homme d'affaires dans le domaine des droits sportifs en ce qui concerne les Coupes du monde de football de la FIFA de 2018, 2022, 2026 et 2030 et de la part de Nasser Al-Khelaïfi en ce qui concerne les Coupes du monde de la FIFA de 2026 et 2030. "

## Radamel Falcao au cœur de la polémique

Au cœur de la polémique de l'autre côté de l'Atlantique, Radamel Falcao et la Colombie sont soupçonnés d'avoir passé un pacte avec le Pérou pour que les deux nations soient qualifiées pour le Mondial 2018.

Les images ont fait le tour de la planète. À l'heure où la qualification de l'Argentine grâce à un triplé de Lionel Messi a monopolisé l'attention de tous les médias, un match commence à faire de plus en plus parler. Cette rencontre est celle ayant opposé la Colombie au Pérou. Auteurs d'un match nul (1-1), les 22 acteurs de la partie pouvaient avoir le sourire. La Colombie était directement qualifiée pour le Mondial russe, tandis que le Pérou validait sa place en barrages.

Sauf que les images montrant Radamel Falcao s'adresser aux Péruviens, main devant la bouche, alors que le match touchait à sa fin, ont fait naître un sentiment de suspicion. Les Colombiens ont-ils passé un pacte de non-agression avec leurs adversaires ? Interrogé au sujet des images le montrant en pleine discussion avec les joueurs du Pérou, Radamel Falcao a nié toute forme d'arrangement. " Nous nous sommes rendu compte de ce qu'il se passait sur les autres terrains. Et à ce moment, j'ai simplement cherché à faire savoir ces résultats (aux Péruviens). Rien de plus."

Sauf que depuis, le défenseur péruvien Renato Tapia a tenu des propos plus explicites au micro de Panamericana TV. "Lors des cinq dernières minutes, les joueurs colombiens sont venus nous parler. Ils connaissaient les scores des autres matches. La fin du match a donc été gérée de la manière dont ça devait l'être... J'ai parlé avec Radamel qui m'a dit que les deux équipes étaient qualifiées (si le score en restait là), mais c'est le football". Et si tout le monde en est sorti content, l'éthique en a quand même pris un coup.

## Mitroglou peut désormais jouer avec l'OM

Blessé avec l'OM depuis son arrivée sur la Canebière, les supporters du club attendent le retour de Kostas Mitroglou, qui pourrait être titulaire dès dimanche face à Strasbourg.

Il faut dire que l'ancien attaquant du Benfica a profité de la trêve estivale pour se refaire une santé. Très bon avec la Grèce lors des deux matches de qualification à la Coupe du Monde 2018. L'attaquant de l'Olympique de Marseille revient avec l'ambition de jouer le prochain match face à Strasbourg, ce dimanche à 21h.

Deux matches décisifs face à Chypre et Gibraltar qui ont permis à "Mitroglou" de reprendre vie sur le terrain et de retrouver de bonnes sensations avant son retour à Marseille. Au départ, plusieurs cadres du staff de l'OM étaient opposés à la sélection de Mitroglou avec son équipe nationale. Pas dans le but de créer des problèmes au sein de l'équipe mais surtout de préserver le joueur avec une grosse peur de blessure.

Finalement, l'attaquant revient à Marseille sans blessure et pourra prétendre à une place dans le onze de dimanche, ce qui va compliquer les choix de Rudi Garcia... des choix de riches. Il faut dire que Mitroglou a impressionné pour un joueur qui n'avait pas joué depuis plusieurs semaines, il est l'auteur d'un but lors du match face à Chypre avant de s'offrir un doublé face à Gibraltar.

Grâce à lui, la Grèce aura le droit de disputer deux matches de barrage dans l'optique d'une qualification à la Coupe du Monde 2018 en Russie. Une bonne nouvelle pour l'OM car cela pourrait obliger Mitroglou à tout donner sur le terrain cette saison dans l'optique d'être appelé par le sélectionneur en fin de championnat.

## RUISSIE 2018

## Youssef Fofana: "les sélections africaines peuvent atteindre le carré d'as au mondial 2018"

Les sélections africaines ont le niveau pour atteindre le carré d'as de la Coupe du monde de la FIFA 2018, si elles font preuve de rigueur et de discipline, a estimé l'ancien attaquant ivoirien Youssef Fofana, cité par l'Agence de presse sénégalaise APS.

"Nous avons de grandes équipes composées de joueurs évoluant dans les grands championnats, mais ce qui manque c'est la rigueur et la discipline du début à la fin du tournoi", a dit l'ancien attaquant ivoirien, invité par une association regroupant des journalistes, des observateurs et des techniciens amoureux du football africain autour du concept "African Football United". Les échanges ont eu lieu via le réseau social Whatsapp.

S'il pense d'une manière générale que le niveau a baissé dans les équipes nationales africaines, Fofana qui a joué principalement en France (Cannes, Monaco et Bordeaux) cite le Nigeria, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Maroc, le Ghana qui, selon lui, font partie des grandes sélections.

"Mais, elles auront besoin de rigueur, de discipline et de beaucoup travailler parce que les sélections européennes, quand elles

arrivent dans des compétitions comme la Coupe du monde, sont entièrement focalisées là-dessus", a rappelé l'ancien attaquant ivoirien.

"Et ce n'est pas souvent le cas pour nos sélections africaines où il y a toujours des problèmes au niveau de l'organisation", a-t-il déploré.

A une journée de la fin des éliminatoires en Afrique, seuls le Nigeria et l'Egypte ont validé leurs billets pour la Coupe du monde 2018. Le

Cameroun en 1990, le Sénégal en 2002, le Ghana en 2010 sont les seules sélections africaines à avoir atteint les quarts de finale de la Coupe du monde.

En 2014 au Brésil, sur les cinq sélections africaines, le Nigeria et l'Algérie sont les seules à passer au second tour, mais toutes les deux avaient été éliminées en huitièmes de finale. Le Ghana, le Cameroun et la Côte d'Ivoire étaient sorties dès le premier tour.

## BOXE - AIBA

## Le Président Wu suspendu provisoirement

Le président de l'AIBA Ching-Kuo Wu est suspendu provisoirement de ses fonctions par la commission de discipline de la fédération, pour avoir selon ces derniers, mis en faillite l'AIBA.

Le président taïwanais de l'AIBA (la fédération internationale de boxe amateur), Ching-Kuo Wu, a été suspendu provisoirement de ses fonctions par la commission de discipline de la fédération ce mardi. Les relations entre le président et une partie de la fédération, en crise depuis plusieurs mois, sont tendues.

Dans un communiqué, les membres du comité exécutif, et ceux d'un comité intérimaire qui avait tenté en juillet dernier de prendre le contrôle

de l'AIBA, expliquent que l'association est au bord de la faillite. Wu a "accumulé 15 millions de francs suisses (soit 13 millions d'euros, ndr) de dettes au nom de l'AIBA sans l'approbation de la société d'audit KMPG pour l'année 2016, il a placé la fédération au bord de la faillite." Les comités demandent donc l'ouverture d'une enquête.

De son côté le président Wu ne compte pas se laisser faire. Il a annoncé dans un communiqué "contester cette décision en justice" et "réfuter la décision de la commission de discipline." Pour lui la situation financière de l'association est "saine." Joint par téléphone par l'AFP, le président s'est indigné:



"Les statuts de l'AIBA ne prévoient en aucune façon une suspension provisoire. De plus j'ai été élu par le congrès, donc cette commission

ne peut me suspendre." Ses avocats vont prochainement saisir la justice.



L'Ambassade des États-Unis d'Amérique à Lomé  
annonce le lancement de la

# LOTÉRIE VISA 2019

du 3 OCTOBRE au 7 NOVEMBRE 2017

L'Ambassade des États-Unis à Lomé a le plaisir d'annoncer le lancement officiel du programme annuel de Loterie Visa - DV-2019. Les demandes doivent être soumises électroniquement entre le **mardi, 3 Octobre 2017** à 16h GMT et le **mardi, 7 Novembre 2017** à 17h GMT.

Pendant cette période d'inscription, les candidats peuvent accéder au formulaire électronique d'inscription à la loterie uniquement à partir du site :

**[dvlottery.state.gov](http://dvlottery.state.gov)**



#### ATTENTION !

Utilisez uniquement **dvlottery.state.gov** pour jouer et pour obtenir vos résultats.

Mentionnez sur le formulaire de candidature le nom de votre **conjoint (e)** légal (e) et de tous **vos enfants** âgés de moins de 21 ans lorsque vous jouez (même si vous ne voyagez pas avec eux).

**Gardez vous même à tous prix** votre page de confirmation ! C'est votre seul moyen pour vérifier les résultats qui seront disponibles à partir du mois de Mai 2018 sur **dvlottery.state.gov**.

**Pour être qualifié pour le visa**, on doit (avant l'entretien) :

- ⇒ Être titulaire du **BAC II** ou d'un diplôme équivalent; ou
- ⇒ Être professionnellement qualifié avec un « SVP Range » **de 7.0 ou plus**, selon [www.onetonline.org](http://www.onetonline.org).

#### POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR LE PROGRAMME



**Radio Victoire**  
Mercredi, 04 Octobre - 07H30



**Radio Nana**  
Mercredi, 04 Octobre - 14H00



**TV7**  
Vendredi, 06 Octobre - 19H00



**[www.facebook.com/togo.usembassy/](http://www.facebook.com/togo.usembassy/)**  
Vendredi, 06 Octobre - de 10H00 à 11H30



**Université de Lomé—American Corner**  
Mercredi, 11 Octobre - 14H00  
**Université de Kara—American Corner**  
Vendredi, 20 Octobre - 14H00



**Ambassade des Etats-Unis d'Amérique - Lomé**

4332 Boulevard Eyadema - Cité OUA  
B.P. 852 | Lomé - Togo  
+228 22 61 54 70  
<https://tg.usembassy.gov/> | [DVLome@state.gov](mailto:DVLome@state.gov)

«Semaine du partenaire»

## La Caisse Nationale de Sécurité Sociale se frotte à ses partenaires

Qui est employeur ? Quelles sont les responsabilités qui l'incombent vis à vis de son employé ? Quand et comment l'employeur doit-il s'immatriculer à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale ? Qui est travailleur ? Quand et comment doit-il être immatriculé ? La Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) en charge de la chose sociale au Togo instruit ses partenaires. Elle a reçu ce jeudi, le Groupement national des petites et moyennes entreprises et industries (GTPME-PMI), l'Association professionnelle des revendeuses de tissus (APRT) et la Chambre régionale des métiers. C'est le cadre de «La semaine du partenaire».

Eric J.

«La semaine du partenaire» est une initiative de la directrice Ingrid Awade pour apporter les vraies et justes informations concernant le régime social togolais dans le souci d'élargir le maillage d'immatriculation et de pouvoir pérenniser le régime.

L'employeur et le travailleur tous méconnaissent les dispositions et fonctionnement de la CNSS. Alors que tous peuvent se trouver confrontés à de difficultés sérieuses non seulement en ce qui concerne la retraite mais aussi et surtout, les accidents de travail, la maternité et bien d'autres imprévus.

«L'employeur qui a contrevenu aux prescriptions de la présente loi et de ses textes d'application ou qui s'oppose à l'immatriculation de son travailleur est poursuivi devant les juridictions pénales, soit à la requête du ministère de tutelle, soit à la requête de toute partie intéressée et notamment de la Caisse», prédisposent la loi N° 2011-006 portant code de sécurité sociale en son article 95 alinéa 1. La Caisse offre donc une possibilité au travailleur d'exiger la protection sociale de son employeur.

Il s'agit donc pour madame Awade, d'informer les partenaires invités de l'extension de la couverture sociale du régime de la CNSS aux



Photo de famille de participants à la rencontre

travailleurs indépendants, à ceux de l'informel et aux ministres de culte, échanger sur les différentes prestations telles que prévues par le code de sécurité sociale et les conditionnalités de leur ouverture et conservation, de revisiter le cadre prévu pour le recouvrement des cotisations sociales et la gestion du contentieux de la sécurité sociale et de partager la problématique de l'équilibre et de la pérennité du régime de sécurité sociale tel que gère par la CNSS.

«C'est effectivement une première qui nous fait beaucoup plaisir puisque nous comprenons mieux l'importance du partenariat entre la CNSS et les entreprises ainsi que celle de faire enregistrer ses employeurs. Parce que tout travailleur attend légitimement de l'aide en retour quand il sera dans le besoin et la vieillesse n'est pas la seule chose à prévenir», s'est réjoui Edwige Santanna Atayi, se-

crétaire générale de l'APRT, qui promet sensibiliser sa base pour changer la donne.

La semaine du partenaire a commencé le 02 octobre et se poursuit jusqu'au 18 prochain et après le Conseil national du patronat, la chambre du commerce et d'industrie du Togo, l'ordre national des avocats du Togo, l'ordre national des architectes du Togo, la chambre des notaires du Togo, l'ordre national des experts comptables et des comptables agréés du Togo, l'ordre des géomètres du Togo, le Groupement national des entrepreneurs du bâtiment et des travaux publics du Togo, la chambre des huissiers de justice du Togo et aujourd'hui le Groupement national des petites et moyennes entreprises et industries (GTPME-PMI), l'Association professionnelle des revendeuses de tissus (APRT) et la Chambre régionale des métiers, 18 association responsable de différents corps de métier vont être aussi conviées.

Dialogue social et Culture de la paix

## La CNTT sensibilise ses membres des savanes, Kara, centrale et Plateaux

Etonam Sossou

La vie syndicale se nourrit d'activités. Cette assertion la CNTT, l'a fait sienne. C'est pourquoi, depuis le 12 septembre 2017, elle a entamé une série de séminaire dénommé « Journée de causeries syndicales », au profit de ses membres. Ainsi, après les membres de la commission exécutive nationale, les membres des syndicats de base et ceux des fédérations affiliés à cette centrale, c'est le tour de ceux des préfectures des régions des savanes, de la Kara, de la centrale et des plateaux de bénéficier de ces séances d'information et de sensibilisation sur les dix ans du dialogue social au Togo. Cette activité intervient en prélude à la table ronde sur le dialogue social qui se tiendra bientôt à Lomé. A Kara, cette rencontre s'est déroulée le lundi 02 octobre 2017 à l'Évêché de la ville. A Atakpamé, c'est la salle de réunion de la direction régionale de la Nouvelle Société Cotonière du Togo qui a accueilli les séminaristes le 04 octobre dernier. Elle a été placée sous le seau d'une « journée de causerie syndicale »

axé sur deux sujets fondamentaux à savoir « le Dialogue Social au Togo » et « les Droits et Devoirs du syndiqué dans la nation ».

Il s'agissait d'une part, pour les premiers responsables de cette centrale syndicale de préparer efficacement leur participation à la prochaine table ronde sur le dialogue social dans les semaines à venir et d'autre part en tant que responsables ou membres de leurs syndicats de base, fédérations et Unions Préfectorales de revisiter les notions des droits et obligations des syndiqués afin de mieux les sensibiliser, les informer et les former pour le bon fonctionnement de leur mouvement syndical. « Nous avons voulu nous déplacer à l'intérieur du pays pour rencontrer les travailleurs au niveau des régions pour expliquer au monde du travail l'importance du dialogue social, puisque dans les prochains jours, le gouvernement organise une table ronde autour du dialogue social. Il était donc normal que nous puissions contacter nos camarades à la base pour recueillir leurs impressions sur les dix ans

passés du dialogue social au Togo, ce que ça a pu apporter pour le travailleur. Le dialogue social permet au monde du travail de dire des vérités, ça permet à tout le monde de s'exprimer librement », a expliqué M. Yves Agui Palanga, Secrétaire Général de la CNTT.

Faisant d'une pierre deux coups, que ce soit à Kara ou à Atakpamé, les responsables syndicaux ont parlé de la crise socio-politique que traverse le Togo. Pour eux, le syndiqué où qu'il soit doit être le message de paix, de paix sociale pour son environnement social favorable à l'éclosion, à l'épanouissement de son travail, car la paix n'a pas de prix. « Profitant de cette occasion, nous avons demandé à chaque membre de véhiculer le message de paix en tout temps et en tout lieu. La paix quand elle est troublée, elle trouble tout. Tout ce qui remet en cause la paix, remet en cause aussi le salaire du travailleur puisqu'il n'a pas au travail parce qu'il n'y a de paix et par conséquent il n'y aura donc pas de rémunération », a-t-il souligné.

Volontariat

## Le Togo reçoit l'appui de l'Union Européenne

Dans sa volonté inébranlable d'offrir à la jeunesse Togolaise des créneaux de formation aux valeurs civiques et de faciliter leur insertion professionnelle, l'ANVT a proposé et obtenu de la Délégation de l'Union européenne au Togo, un soutien pour la mobilisation et la mise à disposition de volontaires nationaux sur des projets financés par la Délégation au Togo. Un accord est intervenu en ce sens, ce mercredi 11 octobre 2017 au siège de la Délégation à Lomé en présence des officiels.

Etonam Sossou

La cérémonie de la signature de cet accord a été co-présidée par Victoire Tomégah-Dogbé, Ministre du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes, représentant l'ANVT et l'ambassadeur-Cheffe de Délégation de l'Union européenne au Togo, Cristina Martins Barreira. Etaient également présent, le Ministre de la Planification du Développement, Kossi Assimaïdou, autre partie à la convention, et le Directeur général de l'ANVT, Omar Agbangba.

Excellent cadre pour appuyer l'Etat dans sa politique de lutte contre le chômage, le sous-emploi et la pauvreté, et de la promotion d'une croissance économique inclusive et stable, cette convention permettra à l'agence de mobiliser et de déployer des volontaires nationaux sur des projets financés par l'Union. En plus de cette mobilisation, la Délégation, en coopération avec le Ministère de la Planification au Développement, mobilisera ses membres et son réseau de partenaires dans l'établissement de partenariats utiles au développement du volontariat national. Elle apportera son expertise, par des conseils et des appuis appropriés et appuiera l'agence dans la mobilisation des partenaires financiers et techniques nécessaires au développement du volontariat national au Togo.

Bref, un partenariat prometteur pour la jeunesse Togolaise placée au cœur des priorités du gouvernement togolais, à en croire les propos du Ministre en charge de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes. Pour le Ministre Victoire Tomégah-Dogbé, cet accord marque une nouvelle ère pour le développement du volontariat national togolais. « Nous avons désormais la possibilité de nous appuyer sur un plus large éventail de partenaires qui nous font confiance et qui nous soutiennent ». Et c'est fort de cette confiance placée en cette initiative que le modèle de volontariat Togolais a été retenu parmi les 13 initiatives innovantes sélectionnées dans toute l'Afrique et l'Europe et qui a fait l'objet d'une présentation non seulement aux Journées Européennes du Développement (JED 2017) à Bruxelles en juin 2017 dernier, mais aussi en marge du sommet Europe-Afrique de la Jeunesse en début d'octobre 2017.

Quant à la Délégation, la décision de mobiliser des volontaires nationaux sur des projets qu'ils financent atteste de l'engagement de la Délégation à œuvrer pour la promotion de l'emploi à la jeunesse du Togo. Elle vise à offrir d'ici à l'horizon 2030 à la majorité des Togolais, sans discrimination, un emploi décent, de qualité, dans l'équité et dans un environnement de croissance accélérée. Pour l'Ambassadeur-Cheffe de Délégation de l'Union euro-



Echange de documents entre la Ministre du Développement à la Base Victoire Tomégah et l'Ambassadeur de l'UE au Togo

péenne au Togo, Cristina Martins Barreira, « Le volontariat national est une excellente initiative pour donner à des jeunes motivés, une expérience enrichissante et leur servir de tremplin pour le futur. Nous ne pouvons pas trouver des réponses justes et pertinentes aux besoins de la jeunesse sans les impliquer. Travailler pour eux n'est pas assez. Nous devons travailler avec eux ».

Pour le DG de l'ANVT, il retient essentiellement deux avantages de ce partenariat, en dehors de la possibilité offerte aux volontaires Togolais d'acquérir une expérience valorisante au cours de leur mission. En effet, pour Omar Agbangba, ce partenariat est une opportunité de mobilisation de ressources pour permettre à l'agence de diversifier ses activités. En outre, l'agence a la possibilité, avec le concours de la Délégation, de postuler à des appels à candidatures de projets sur le plan international. [www.togonvt.org](http://www.togonvt.org)

### Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N° 1394 DE LOTO BENZ DU 04 Octobre 2017

Ce mercredi 11 octobre 2017, le tirage de de loto Benz porte le N° 1395.

Mercrèdi dernier, ce sont essentiellement des lots de intermédiaires, c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à 1.000.000F CFA qui ont été enregistrés par la LONATO.

Toutefois la ville de Blitta s'est démarquée lors du précédent tirage de Loto Benz par un lot de 1.200.000F CFA qui a été remporté par un parieur qui a tenté sa chance auprès de l'opérateur 10421.

La remise de des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur dans les agences régionales

Après le grand tirage régional du 28 juillet 2017, des gros lots restent encore à gagner au grattage et au tirage avec les tickets de la TCE 2017. Au grattage, vous pouvez gagner jusqu'à 500.000F CFA.

Au tirage des gros lots sont encore à enlever :

- Pour la série K, un lot de 2.000.000F CFA

- Pour la série W, un lot de 1.500.000F CFA

Au tirage des lots intermédiaires, plus de 600 lots allant de 5.000F CFA à 100.000F CFA vous attendent.

Alors n'hésitez pas ! Tentez votre chance en achetant à 200F CFA vos tickets de la TCE 2017 dans les points de vente habituels (agences, postes de jeux sur ordinateur et auprès des vendeurs ambulants) !

Avec la LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS !

BONNE CHANCE A TOUS !

**LOTO BENZ**

Résultats du tirage N°1395 de LOTO BENZ du 11 Octobre 2017

Numéro de base

**07 33 11 28 64**

# BIG PROMO SMARTPHONES chez TOGOCEL



**HUAWEI G POWER**

CAMÉRA 5MP AVANT/  
13MP ARRIÈRE



DOUBLE CARTE  
Micro SIM

RÉSEAU 3G+

ÉCRAN 5 pouces (12.7cm)



**INFINIX HOT4**

CAMÉRA 5MP AVANT/  
8MP ARRIÈRE



DOUBLE CARTE  
Micro SIM

RÉSEAU 3G+ / 2G

ÉCRAN 5.5" HD avec 12 LED  
rétro-éclairage ultra-lumineux



**NUOVA HERO S**

CAMÉRA 2MP AVANT/  
5MP ARRIÈRE



DOUBLE CARTE  
Micro SIM

RÉSEAU 3G+ / 2G

ÉCRAN 5.0 pouces

MÉMOIRE RAM  
**2GO**

EXTENSION MÉMOIRE  
JUSQU'À  
**128GO**

MÉMOIRE INTERNE  
**16GB**



**HUAWEI  
G POWER**

**72.000F**

MÉMOIRE RAM  
**1GO**

EXTENSION MÉMOIRE  
JUSQU'À  
**32GO**

MÉMOIRE INTERNE  
**16GB**



**INFINIX  
HOT4**

**51.000F**

MÉMOIRE RAM  
**512MB**

EXTENSION MÉMOIRE  
JUSQU'À  
**16GO**

MÉMOIRE INTERNE  
**8GB**



**NUOVA  
HERO S**

**31.000F**

*Disponible  
dans toutes  
nos agences  
et boutiques*



Bluetooth®



LE LEADER

service client : 888 | [www.facebook.com/Togocel](http://www.facebook.com/Togocel) | [www.twitter.com/togocel](http://www.twitter.com/togocel) | [www.togocel.tg](http://www.togocel.tg) | certifiée ISO 9001 : 2015 et ISO 14001 : 2015